

# Formation

## Gymnastique féminine

### Juges - Mouvement d'ensemble

#### Thise - 27/04/2024



**Organisateur** Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

#### Public concerné

- Age minimum : 16 ans
- Obligation d'être licencié au moment de l'inscription.
- Avoir déjà pratiqué le jugement ou avoir déjà suivi un stage théorique

#### Prérequis :

Avoir déjà pratiqué le jugement ou avoir déjà suivi un stage théorique

#### Contenu :

Apprentissage ou révision de la notation des Mouvements ensemble Jeunesses et Aînées

- Révisions de la théorie
- Notation sur les trois postes de jugement

#### Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Salle des fêtes – Rue Champenâtre - Thise**
- Date-s : **Samedi 27/04/2024**
- Horaires – **Accueil : 13 h 30 Début : 14 h 00 – Fin : 17 h 00**

#### Amener :

- Chaussures de sports propres
- Programme Fédéral 2024 OU Photocopies p 104 à 108 – p 112 à 115
- De quoi juger

**Contact le jour du stage :** **Monique BOIRON - 06 88 56 14 03**  
**Sandra EMONNIN - 06 71 45 31 48**

#### Inscription :

- Date limite d'inscription : **19/04/2024**
- Date limite de retour des autorisations et de règlement : **22/04/2023**
- Nombre minimum de stagiaires : **2**
- Coût : **5 €**

**À régler par virement** (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

**Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.**

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire **avec le nombre de personnes : GF-JUGES- ENS-27/04/2024**

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : **stages@fscf-bfc.fr**

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet\*\*

#### Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

**Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.**

\* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

\*\* L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription.  
**Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.**

